

TUTORAT SANTÉ BORDEAUX

Tutorat des Associations Etudiantes soutenu par université BORDEAUX

Préparation aux Concours Médicaux et Paramédicaux



Médecine



Pharmacie



Maïeutique



Odontologie



Filières
Paramédicales

Kinésithérapie
Ergothérapie
Psychomotricité
Manip. Radio
Podologie

CORRECTION COLLE n°4 – UE14

QUESTION 1 :

- Activité signifiante : activité qui a du sens pour la personne.
- Activité significative : activité qui a du sens pour la société.

Une activité peut être à la fois signifiante et significative

- Activité comme but : activité nécessaire pour la personne dans la vie quotidienne.
- Activité comme moyen : activité permettant la rééducation, on cherche lors de sa réalisation une amélioration de l'indépendance et/ou de l'autonomie.
- Activité de soins personnels : touche la sphère intime
- Activité de loisirs : sport, musique....
- Activités productives : peuvent être rémunérées ou non, ces activités produisent des biens ou des services (travailler, participer à une association,...)

QUESTION 2 :

Le désavantage est un préjudice qui résulte de sa déficience ou de son incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle considéré comme normal compte-tenu de l'âge, du sexe et des facteurs socioculturels de la personne.

QUESTION 3 :

I- L'Environnement

II- L'Etre

Être = vécu subjectif de la personne, conscience que la personne a d'elle-même

- Habituation
- Volition
- Capacités de performance

III- L'Agir

Agir = comportements observables, ce que fait effectivement la personne en interagissant avec l'environnement.

• **Participation occupationnelle**

Engagement et implication d'une personne dans une activité. Elle est prédite par l'observation des habiletés et l'analyse de la performance.

Exemple : s'occuper de soi, entretenir son appartement, rencontrer ses amis...

• **Performance occupationnelle**

Niveau central de l'Agir qui donne lieu à une observation qualitative

(Def que l'on a en ergo: le choix, l'organisation et la réalisation d'occupations, d'activités ou de tâches en interaction avec l'environnement.)

Exemple: se maquiller, passer le balais, jouer au 1000 bornes

• **Habilités** : savoir-faire développés au travers de nos expériences

Sans avoir besoin de réfléchir, nous utilisons nos habiletés de manière presque AUTOMATIQUE dans les activités de la vie quotidienne.

→ Durant les mises en situation, l'ergothérapeute peut observer les habiletés de la personne.

→ Les habiletés sont propres à chacun :

→ Observation descriptive.

Exemples: saisir, séquencer, avancer, marcher, tourner... (toujours des verbes d'action)

IV- Le Devenir

QUESTION 4 :

1) Accueil des personnes handicapées

2) La compensation

3) Les ressources

4) La scolarité

5) L'emploi

6) L'accessibilité

7) La citoyenneté

8) Divers

QUESTION 5 :

- **moteur** :

Résulte de toute atteinte de la capacité de tout ou partie du corps à se mouvoir, réduisant l'indépendance de la personne et nécessitant parfois le besoin de recourir à une aide extérieure pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

- **sensoriel** :

Résulte d'une atteinte d'un ou plusieurs sens. Les plus connus, ouvrant droit à compensation, sont les atteintes de la vue et de l'ouïe. Des séquelles de traumatismes crâniens peuvent aussi altérer l'odorat (anosmie) et en répercussion, le goût.

- **mental** :

Il implique la déficience du développement intellectuel mesurée par rapport à ce qui est considéré, dans une société donnée, comme un développement intellectuel "normal" en fonction de l'âge réel de la personne. Le développement insuffisant des capacités mentales entraîne l'impossibilité d'un apprentissage normal et d'une réaction appropriée aux circonstances de la vie quotidienne.

- **psychique** :

Résulte d'une maladie de la pensée ou de la personnalité dont les symptômes, essentiellement comportementaux, causent une profonde souffrance au malade et font obstacle à son intégration sociale. La difficulté à concentrer son attention, l'anxiété, les pensées obsessionnelles par exemple, peuvent l'empêcher d'accomplir une tâche, d'effectuer un travail alors même qu'il aurait par ailleurs, les compétences requises (il n'a pas de déficience intellectuelle). A la différence du handicap mental, une thérapie adaptée peut permettre de réduire, parfois même de guérir la perturbation des facultés mentales. Exemples : schizophrénies, névroses, troubles bipolaires...

- cognitif :

Est la conséquence de dysfonctionnements des fonctions cognitives : troubles de l'attention, de la mémoire, de l'adaptation au changement, du langage, des identifications perceptives (gnosies) et des gestes (praxies). Le handicap cognitif n'implique pas de déficience intellectuelle mais des difficultés à mobiliser ses capacités.

- polyhandicap :

C'est un handicap grave à expressions multiples, dans lequel une déficience mentale sévère et une déficience motrice sont associées à la même cause, entraînant une restriction extrême de l'autonomie.

QUESTION 6 :

L'éducation thérapeutique se définit, selon la haute autorité de Santé (HAS), comme un moyen qui vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

→ C'est rendre le patient acteur de sa propre situation en favorisant son autonomie dans la gestion de sa maladie.

BONUS :

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

AAH : Allocation Adulte Handicapés